



L'écho de la Boumbouride

Bulletin Municipal de la Mairie de Lasserre 31530

Edito

Budget

Etat-civil

Divers

Élections

Informations



LE MOT DU MAIRE

C'est un premier semestre riche en évènements pour notre commune qui s'achève avec le déménagement et ensuite l'inauguration du nouveau groupe scolaire intercommunal.

Une nouvelle concertation s'engage désormais pour la construction d'un restaurant dédié à la maternelle.

Le 13 Avril 2012, le conseil municipal a présenté et voté le budget primitif de Lasserre, budget adopté à l'unanimité.

En ces temps d'austérité, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition, ces derniers restent inférieurs aux taux des communes équivalentes. (présentation du budget dans ce numéro)

Le second semestre sera lui aussi porteur de nouvelles réalisations: raccordement de l'assainissement à la station de Lévignac et l'arrêté du nouveau PLU de la commune.

Vous avez été nombreux à venir pour les deux tours des élections présidentielles (résultats de la commune en pages intérieures), merci de rester mobilisés pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 .

Je vous souhaite une bonne lecture,
Le Maire,

Hervé Serniguet

SPECIAL BUDGET 2012

EXPLICATIONS DU CA 2011 ET DU BP 2012

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : Le Compte Administratif 2011 présente des dépenses réelles de fonctionnement pour 507 695.60 € et un montant de recettes réelles de 635 794.58 €. En investissement, le poste le plus important est consacré au remboursement de notre part de la construction de la nouvelle école et l'étude du nouveau PLU. Le tableau suivant détaille les investissements réalisés :

INVESTISSEMENTS 2011	MONTANT (arrondi à l'euro près)
POLE SCOLAIRE SIVOM	39 961
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	35 737
ETUDE PLU	11 380
BUREAU SECRETARIAT	6 574
EQUIPEMENT STL	4 618
MOBILIER associé à l'aire de jeux	2 083
ILLUMINATION POUR NOEL village	1 712
ENTRETIEN BATIMENTS	1 521
REFECTION SEUIL DE L'EGLISE	1 376
VOIRIE TROTTOIRS	1 118
INFORMATIQUE	1 057
TOTAL (arrondi à l'euro près)	107 137

En conclusion, l'affectation du résultat a été votée comme suit :

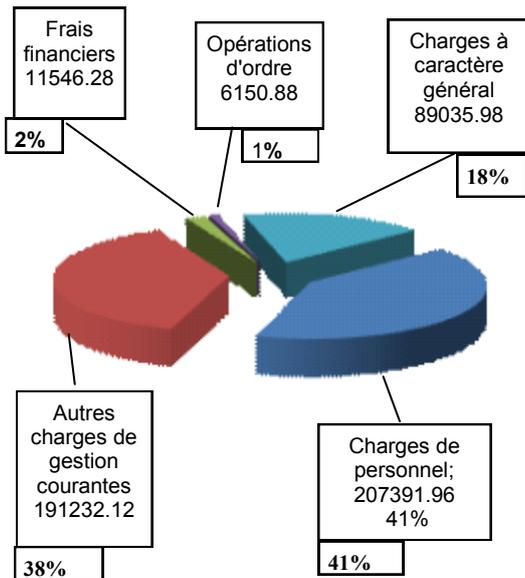
AFFECTATION DU RESULTAT 2011		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice	128 098.98 €	
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif,	41 126.19 €	
C Résultat à affecter= A+B (hors restes à réaliser)	169 225.17 €	
Solde d'exécution d'investissement		
D 001 (besoin de financement)	-62 015.61 €	
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-18 832.12 €	
Besoin de financement F	-80 847.73	
AFFECTATION = C	169 225.17	169 225.17 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		81 000.00 €
2) Report en fonctionnement reporté R 002		88 225.17 €

BUDGET PRIMITIF 2012 : La section de fonctionnement 2012 prend en compte la baisse de la charge de personnel et des postes scolaires due au transfert de cette compétence. En revanche, elle constate aussi une augmentation du transfert financier au SIVOM de la Vallée de la Save.

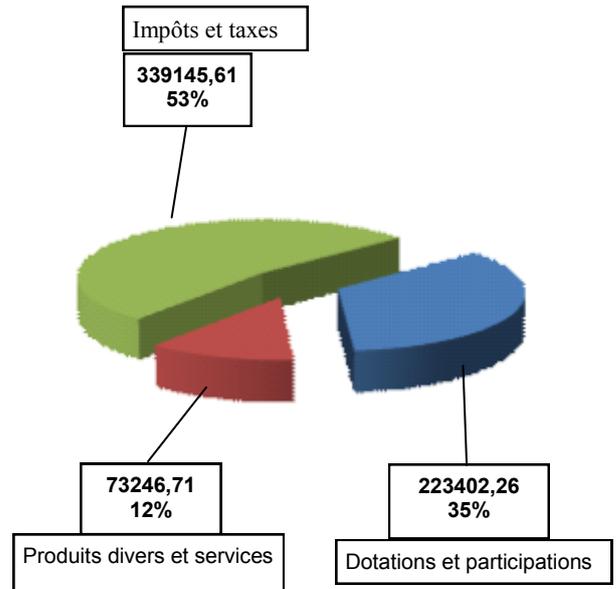
En section investissement, les élus ont prévu les dépenses suivantes : l'agrandissement du cimetière et la construction d'un second columbarium, la création d'un City Parc (terrain multisports) pour les jeunes, en partenariat avec la commune de Pradere, la réfection de la voirie du chemin d'emplume, la continuation de la mise en place du PLU, une remise en état d'un logement communal mis en location, d'achat de matériel informatique, de divers équipements des bâtiments communaux et de signalisation.

CA : Compte Administratif

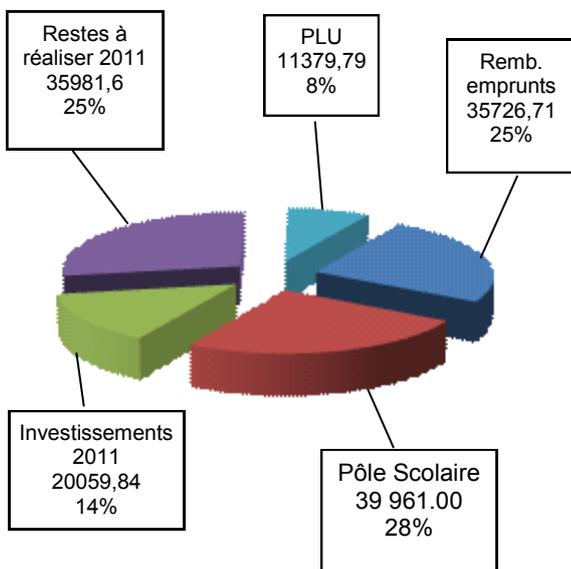
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011



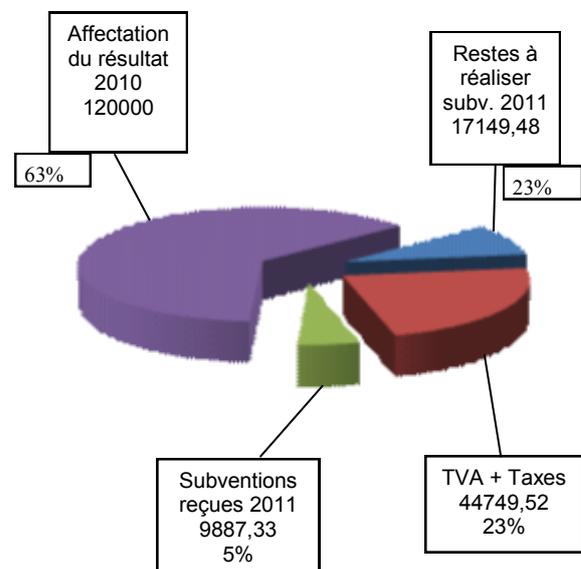
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011



CA 2011 - INVESTISSEMENT DEPENSES

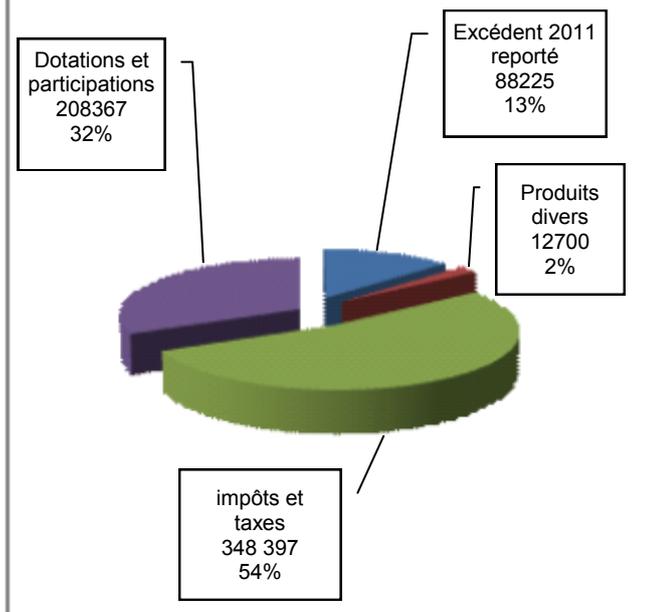


CA 2011 - INVESTISSEMENT RECETTES

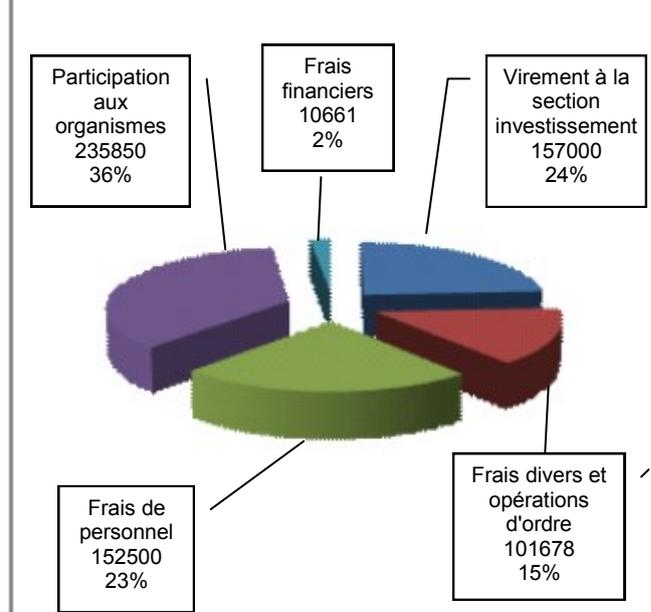


BP : Budget Prévisionnel

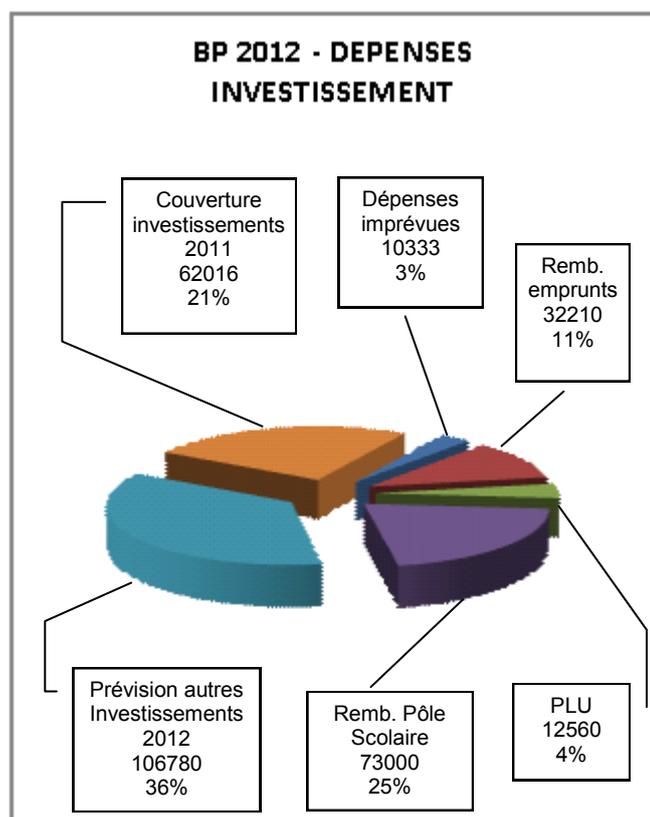
BP 2012 - RECETTES FONCTIONNEMENT



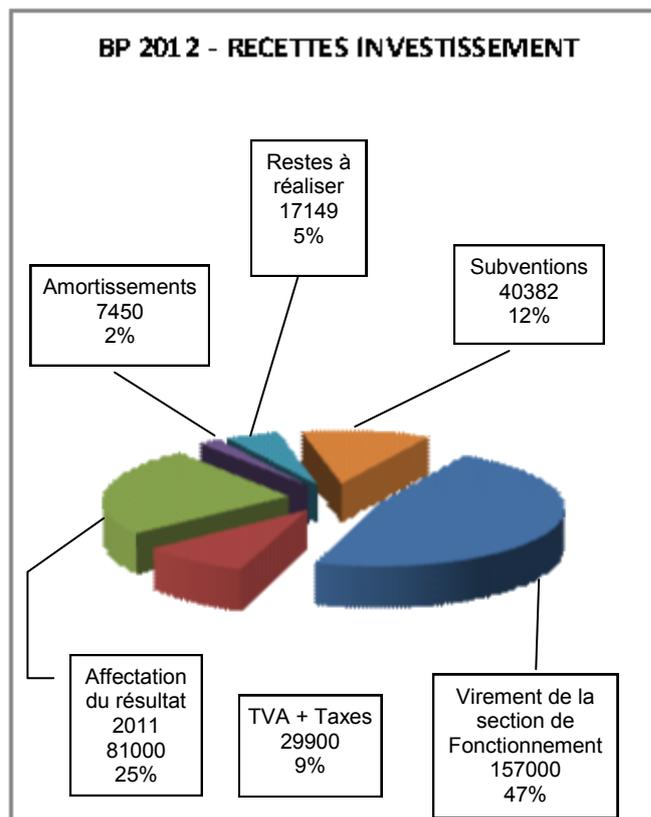
BP 2012 - DEPENSES FONCTIONNEMENT



BP 2012 - DEPENSES INVESTISSEMENT



BP 2012 - RECETTES INVESTISSEMENT



Adieu Jean

Jean nous a quitté le 23 Avril 2012. Sa disparition a été ressentie par beaucoup d'entre nous comme une immense perte.

Installé avec sa famille à Lasserre depuis juillet 1987, Jean Lauroua s'est très vite fait remarquer pour son engagement dans la vie municipale, associative et dans la vie citoyenne en général.

Conseiller municipal durant trois mandats de 1989 à 2008, Jean a été de tous les combats, de la mise en place du Plan d'Occupation des sols au développement du réseau d'assainissement, à la création de la Communauté de Commune de la Save au Touch, à la construction de l'école maternelle et enfin à celle de la nouvelle école élémentaire.

La naissance de la nouvelle école inaugurée le 2 mars 2012 a été une bataille de longue haleine. Douze années d'efforts ont été nécessaires aux élus des communes de Lasserre, Pradere, Mérenvielle et Sainte-Livrade avant de voir la pose de la première pierre. Un des points d'achoppement du projet était la création indispensable d'un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples. En effet le Préfet suivant les recommandations gouvernementales sur la simplification des structures territoriales, s'opposait à la création de ce nouveau Sivom. C'est l'opiniâtreté et l'implication de Jean qui ont permis au cours d'une réunion de la dernière chance de faire fléchir l'autorité départementale. Les familles et les élèves de nos quatre communes lui doivent beaucoup.

L'engagement politique de notre élu n'obéissait jamais à des fins personnelles. Le pouvoir et les honneurs ne l'intéressaient pas.

Sa préoccupation permanente était le citoyen, la collectivité. Son souci de tous les instants était l'intérêt général. Tous ceux qui le connaissaient bien, amis ou adversaires politiques le respectaient.

Outre son dévouement, Jean était connu aussi pour son humanité, son enthousiasme, sa chaleur et son goût pour la convivialité et le partage. Nous avons aussi perdu un grand ami.

Le conseil Municipal de Lasserre, les anciens élus, les maires et les élus des communes voisines s'associent à la peine de son épouse Jacqueline et sa famille. Ils veulent témoigner ici de toute leur gratitude et leur reconnaissance à un élu dont l'engagement et l'action ne se sont jamais démentis jusqu'au dernier moment.

Le Maire

DECES

Alain DOUSSAIN le 6 novembre 2011

Marcelle SERRES le 9 janvier 2012

Assunta BARBERO le 19 mars 2012

Jean LAUROUA le 23 avril 2012

Jacinta TORRES LE 2 MAI 2012

Edito

Budget

Etat-civil

Divers

Elections

Informations

NAISSANCE 2011

GABIN LUFLADE 7 JUIN

NINO RIPOLL 8 JUIN

MARTIN CHENET 22 JUIN

GABRIEL GENSE 18 JUILLET

SERAPHIN GOYON 10 AOUT

CHARLINE SOULAGES 8 OCTOBRE

NAELLE CURTARDO 2 DECEMBRE

NAISSANCE 2012

GRETA ILLENBERGER 6 JANVIER

EMILIE BRANDY 15 JANVIER

ANTOINE PEYRE 20 JANVIER

LOUISE BARUT 30 JANVIER

AGATHE BATON 3 FEVRIER

ETHAN TINELLI 20 MARS

ERWANN TESSIER 5 AVRIL

NOE NICOLLE 1 MAI

MARIAGE

PATRICE RIVIERE ET STEPHANIE CASATO LE 13 AOUT 2011

ETIENNE GOYON ET MELANIE SENGENS LE 10 DECEMBRE 2011

MALAL GALAUP ET LYDIE KHELIFI LE 25 JANVIER 2012

IRENEE BARDOU ET MARIE-JOSEE BAS DUARI LE 7 AVRIL 2012

PIERRE-MARIE CHALLANDE ET VERONIQUE ARSEGUET LE 26 MAI 2012

LOCAUX VIDES

Des locaux se sont libérés dans l'ancienne école. Nous sommes en phase de réflexion pour son utilisation future. Nous avons des idées dont une est en cours de réalisation. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déménagera et investira une salle de classe et l'ancienne bibliothèque dès cet été.

Nous supposons que les associations ont aussi des idées. Peut-être même qu'un particulier peut nous faire part d'un projet pouvant intéresser la commune. Nous souhaitons recueillir vos avis écrits (sur papier ou par courriel) qui seront bien sûr sérieux et réalisables.

Edito

Budget

Etat-civil

Divers

Elections

Informations

MANIFESTATIONS

15 JUIN	CINEMA
21 JUIN	FETE DE LA MUSIQUE
29 JUIN	KERMESSE DE L' ECOLE
6 JUILLET	MARCHE NOCTURNE
22 JUILLET	VIDE-GRENIER
1 SEPTEMBRE	FETE LOCALE ORGANISE PAR LE FOYER RURAL et JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
14,15,16 SEPTEMBRE	JOURNEE DU PATRIMOINE avec l' Exposition l'ART ET SES DIFFERENCES
7 OCTOBRE	KERMESSE DU 3ème AGE

ELECTION PRESIDENTIELLE

1° TOUR:

E. JOLY.....18
M.LE PEN.....124
N.SARKOZY.....126
J-L MELANCHON.... 74
Ph. POUTOU.....11
N. ARTHAUD.....3
J.CHEMINADE.....1
F.BAYROU.....56
N.DUPONT-AIGNAN...16
F.HOLLANDE.....187

INSCRITS: 703
VOTANTS: 627
EXPRIMES: 616

2ème TOUR:

F. HOLLANDE.....326
N. SARKOZY.....251

INSCRITS: 701
VOTANTS: 619
EXPRIMES: 577

ELECTIONS LEGISLATIVES

LE BUREAU DE VOTE SERA OUVERT DE 08H A 20H LORS DES DEUX TOURS DE SCRUTIN

[Edito](#)[Budget](#)[Etat-civil](#)[Divers](#)[Elections](#)[Informations](#)

CIMETIERE

Le conseil municipal a adopté une réglementation pour le cimetière qui n'en possédait pas encore. Désormais les concessions sont achetées pour une durée de 30 ou 50 ans et les cases du columbarium pour une durée de 15 ou 30 ans. Le règlement complet est consultable en mairie.

LES GESTES CITOYENS

Nous recommandons toujours d'économiser l'eau. L'hiver a été très pauvre en précipitations et les nappes phréatiques n'ont pas pu être alimentées correctement.

En cas de canicule, merci de garder un œil bienveillant sur vos voisins âgés et/ou seuls

Pour vos congés, n'hésitez pas à signaler votre absence auprès de la gendarmerie qui organise ses rondes en conséquence.

Rappel des heures autorisées pour le passage de la tondeuse: le dimanche : de 10h/12h et de 16h/18h
le samedi: de 9h à 12h et de 15h à 18h

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Nous rappelons que tout brûlage est strictement **interdit**

SENS DE CIRCULATION CHEMIN D'EMPLUME

Il y a un nouveau sens de circulation depuis le mois de Février. Il est impératif de le respecter comme tout le code de la route.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a l'obligation de faire saisir les animaux errants. Si votre animal a disparu, il est possible qu'il se trouve au chenil S.A.C.P.A. à Bonrepos sur Aussonnelle, tél: 05 34 46 56 01.

contacts

Mairie

Fermé au public :

Ouvertures :

Tél:05-61-86-61-46, Fax : 05-61-86-62-56, mail: mairie.lasserre2@wanadoo.fr

le Lundi sauf sur rendez-vous

du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

2ème et 4ème Samedi du mois de 9h à 11h30

Enfance

Crèche de Mérenvielle : 05-61-06-46-39

ALAE : 05-61-86-59-14

Ecole maternelle : 05-61-07-25-24

Centre aéré de Lévig nac (CLSH SIVOM) : 05-62-13-72-79

Ecole élémentaire : 05-34-57-17-59

CCAS

Permanences :

05-61-86-48-14, ccas.lasserre@orange.fr

Mercredi de 9h30 à 11h30, Vendredi de 14h30 à 18h30

Trésor Public

05-61-15-91-20

Centre impôts Colomiers

05-62-74-23-0